



Communiqué de presse – Vendredi 24 juillet 2015

En voulant la peau du loup, le gouvernement français trahit ses engagements en faveur de la biodiversité !

Le plan de soutien à l'élevage français publié par le gouvernement en urgence pour répondre à la grogne des éleveurs contient une mesure spécifique contre le loup, espèce pourtant protégée au niveau international.

On peut lire dans le communiqué daté du 22 juillet que la France s'engage à renforcer la protection des troupeaux, ce qui en soit est une bonne chose, mais également que le gouvernement demande le déclassement du loup, espèce strictement protégée, auprès de la convention de Berne et de l'Union Européenne.

Ce nouvel effet d'annonce contre le loup est inutile, démagogique et inefficace.

Inutile car il est d'ores et déjà possible de tuer des loups. C'est ce qui se fait en France chaque année, avec des quotas sans cesse croissants, y compris au cœur des parcs nationaux.

- Démagogiques car l'élevage français ne souffre pas de la prédation de quelques centaines de bêtes par des loups, mais d'un système économique intensif à bout de souffle. Une fois encore le loup a bon dos ! Certes, il ne s'agit pas de minimiser l'impact de la prédation naturelle, en particulier sur des éleveurs à bout de nerfs, mais de revisiter l'analyse économique de la filière. Par ailleurs, les autres causes de mortalité naturelle ou dues à des chiens errants, ne souffrent pas la comparaison.
- Inefficace car aucune société ne peut aujourd'hui développer son économie en hypothéquant son patrimoine naturel, pas plus qu'il ne peut s'asseoir sur les conditions sociales.

Ces déclarations, qui heureusement ont très peu de chance d'aboutir, démentent celles du Président de la République qui a annoncé vouloir faire de la France un pays exemplaire en matière de biodiversité. A l'heure où le projet de loi sur la biodiversité est en examen, la France doit et peut assumer son patrimoine naturel, autant que son patrimoine culturel. Toute autre voie n'est pas seulement stérile mais contre-productive : la recherche de la cohabitation intelligente nécessitera de fixer avec tous les acteurs concernés les conditions pour y parvenir.

Cette annonce du gouvernement français remet en cause tous les efforts de co-construction engagée avec la société civile depuis de longues années (Grenelle de l'environnement, Conférence environnementale, CNTE, etc).

Contacts Presse Antoine CADI

Directeur du Pôle Relations Extérieures, Communication et Partenariat - Tél : 06 21 63 18 00